

Lutter contre la pédophilie : une détermination absolue

- Message aux catholiques de Seine-et-Marne -

Chers amis,

La vie doit toujours être protégée. Nous ne pouvons pas accepter que la vie d'un jeune soit détruite.

« Les familles doivent savoir que l'Église ne ménage pas ses efforts pour protéger leurs enfants et elles ont le droit de s'adresser à elle en pleine confiance, parce que c'est une maison sûre. Aucune priorité ne pourra donc être accordée à tout autre type de considération, quelle qu'en soit la nature, comme par exemple le désir d'éviter le scandale, puisqu'il n'y a absolument pas de place dans le ministère pour ceux qui abusent des mineurs. (...) À l'évêque diocésain et aux supérieurs majeurs, revient la charge de vérifier que soit garantie, dans les paroisses et dans les autres institutions de l'Église, la sécurité des mineurs et des adultes vulnérables. ¹ ».

Les familles et les jeunes font confiance à l'Église. Face à cette confiance, nous avons à faire preuve d'une détermination absolue vis-à-vis de la pédophilie. Nous devons tout faire pour que de tels actes ne puissent plus arriver dans nos communautés paroissiales. C'est notre responsabilité et je veux que tous y prennent leur part ! C'est pourquoi, depuis plusieurs mois, j'ai demandé au conseil presbytéral ² de mener une réflexion déterminée pour que nous soyons vigilants dans l'accueil des mineurs, afin que ce soit tout le corps ecclésial qui porte cette attention.

Le sujet est complexe et délicat. Il ne s'agit pas de devenir paranoïaque, mais d'établir sereinement des repères sages que tous pourront voir respectés. Le plus important est de libérer la parole, qu'il n'y ait plus de zone d'ombre, que des pratiques inacceptables ne puissent plus avoir lieu. En respectant les personnes, il convient d'exercer une attention vigilante face à des comportements qui seraient à risques.

L'actualité a réveillé des souffrances enfouies. Lorsqu'on écoute les témoignages des victimes, on est frappé par le séisme que cela a produit dans l'intimité des personnes. On voit aussi que, des décennies plus tard, les blessures sont toujours aussi vives. Nous leur devons de les écouter, de leur dire notre proximité et, lorsque cela est possible, de leur rappeler que le Christ soigne les blessures. Ils doivent percevoir que nous sommes déterminés à ce que de tels actes ne se reproduisent plus.

+ **Jean-Yves Nahmias**
Évêque de Meaux

¹ Lettre aux présidents des Conférences épiscopales et aux supérieurs des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de vie apostolique, à propos de la Commission pontificale pour la protection des mineurs (Pape François - 02/02/2015)

² Le conseil presbytéral est composé de prêtres élus par les prêtres en mission dans le diocèse. Ils sont chargés de conseiller l'évêque sur les sujets les plus importants de la vie de l'Église.